



SYNTHESE DU PROGRAMME ANNUEL DE LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES

La politique de lutte contre les infections nosocomiales de la clinique s'inscrit dans le cadre du programme national de prévention des infections nosocomiales 2009-2013.

Elle fait partie intégrante des orientations stratégiques de l'établissement.

Elle vise à prévenir et à maîtriser les infections nosocomiales en prenant en compte les spécificités des patients et des visiteurs accueillis.

Elle a pour objectif la lutte contre l'émergence et la maîtrise des bactéries multi résistantes par l'application d'une politique d'antibiothérapie maîtrisée et des recommandations de bonnes pratiques d'hygiène.

Le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN) et l'Equipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH) déclinent annuellement, dans leur programme, des actions de prévention, de surveillance et d'évaluation des pratiques professionnelles.

L'efficacité de leurs actions est mesurée par des indicateurs issus d'audit des pratiques. Ces indicateurs sont traduits et suivis dans les tableaux de bord qualité de l'établissement.

La mise en œuvre de cette politique repose sur un programme ambitieux de formation continue des professionnels.

La gestion du risque infectieux est une priorité de la clinique.